

**MODELE DE RAPPORT D'ACTIVITE
PORTANT SUR L'ANNEE 2017**

**RAPPORT D'ACTIVITE
DE LA COMMISSION DE SURENDETTEMENT DES PARTICULIERS
DU MORBIHAN**

Rapport établi conformément à l'article R.712-12 du Code de la consommation¹

Préambule, la commission de surendettement des particuliers du Morbihan est compétente pour l'ensemble du département. Elle s'est réunie à 24 reprises au cours de l'année sous revue.

Principaux éléments relatifs à l'activité de la commission

Dépôts de dossiers et redépôts

Le nombre de dossiers déposés dans le Morbihan a connu une nouvelle diminution de 2.3 % sur un an (1841 dossiers contre 1885 en 2016), qui s'inscrit dans la tendance tant régionale (-3.7 %) que nationale (-6,7 %). La part des redépôts (c'est-à-dire les dossiers déposés par les personnes qui ont déjà par le passé, sollicité la Commission de surendettement) a diminué de 1.5 points en passant de 47.5% en 2016 à 46% en 2017. La tendance régionale s'établit à 47.5 %, supérieure à celle observée en France 46.8 %.
La prévention des redépôts restera un axe prioritaire du secrétariat de la commission en 2018.

Recevabilité et orientation

118 dossiers ont été déclarés irrecevables en 2017 contre 152 en 2016 (-22.4%). Par rapport à 2016, la part des dossiers orientés vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire diminue de 11.8 %. La procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire augmente (19 dossiers en 2017, contre 5 en 2016).
Au total, 35.3% des dossiers traités ont été orientés vers une procédure de rétablissement personnel (contre 36% en Bretagne et 36,9% en France).

Solutions amiables / mesures imposées ou recommandées / mesures d'effacement de dettes

Dans la procédure dite « classique » (hors rétablissement personnel) la part des dossiers en phase amiable est inférieure à la région mais reste légèrement supérieure à la tendance nationale : 12.9% de plans conventionnels contre 15.8 % en Bretagne et 11.2% en France. Cette différence s'explique pour partie par une proportion plus élevée de propriétaires dans les ménages surendettés du Morbihan par rapport au niveau national. 702 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation d'effacement de dettes sans liquidation judiciaire en 2017 contre 725 en 2015 (-3.2%).

Mesures pérennes et mesures provisoires

En 2017, le taux de solutions pérennes est légèrement inférieur aux niveaux régional (83.7%) et national (85.8%) en s'établissant à 82 %. Une amélioration de cet indicateur permettrait de limiter les redépôts de dossier pour les années futures.

RELATIONS DE LA COMMISSION ET DE SON SECRETARIAT

¹ « Chaque commission établit un rapport d'activité annuel. Ce rapport fait état de données statistiques sur le nombre des dossiers traités ainsi que les mesures prises ou recommandées par la commission. Il précise la typologie de l'endettement présentée dans ces dossiers et les difficultés de toute nature rencontrées dans leur traitement. Les rapports d'activité des commissions sont transmis à la Banque de France qui en présente la synthèse dans le rapport mentionné à l'article L. 143-1 du code monétaire et financier. »

AVEC LES AUTRES ACTEURS DE LA PROCEDURE ET AVEC DES ORGANISMES TIERS

Relations avec les parties prenantes de la procédure	Nombre de réunions ²	Objectif / Thème de la réunion
Tribunal ou greffe du tribunal	2	Échanges avec les magistrats de Vannes et Lorient
Commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX)	-	
Organismes et les travailleurs sociaux (organismes à caractère social, CAF, FSL)	10	147 travailleurs sociaux assimilés rassemblés
Rencontre avec l'UNCCAS dans le cadre de la convention nationale	-	
Associations de défense des consommateurs et des familles, caritatives ou d'aide aux personnes en difficulté financière	4	21 travailleurs sociaux assimilés rassemblés
Autres parties prenantes : Établissements de crédit de la place, huissiers, chargés de recouvrement, bailleurs...	-	
Autres actions de concertation, d'information ou de formations effectuées (éducation nationale...)	2	60 étudiants en BTS Économie Sociale et Familiale des établissements ASKORIA à Lorient et ND de Ménimur à Vannes. Participation au Forum entreprises UBS à Vannes en 11/2017.

Relations avec les Tribunaux :

L'objectif principal de cette concertation concernait les évolutions législatives « Sapin2 » et « justice 21ème siècle ». Suppression des homologations et délai accru pour recours, mise en œuvre de l'accord tacite pour les propositions de plan au-delà de 30 jours.

Échanges sur les pratiques respectives, décisions de la Commission et motivations.

Participation de gestionnaires de la Banque de France aux audiences des tribunaux de Vannes et Lorient.

Relations avec la commission de coordination des actions de prévention des actions d'expulsion (CCAPEX) :

Les deux commissions ont coopéré pour prévenir ou suspendre plus efficacement les actions d'expulsions des ménages surendettés.

Relations avec les organismes et les travailleurs sociaux :

14 stages pratiques organisés au sein du secrétariat ont été organisés au profit de 228 travailleurs sociaux et étudiants.

² (organisées ou participation)

PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE

Principales difficultés rencontrées quant à l'application de dispositions de la procédure

- le traitement des dossiers déposés par :
 - les anciens professionnels indépendants ayant bénéficié ou non d'une liquidation judiciaire,
 - les déposants ayant une double activité salariée et indépendante, ...
- l'éligibilité des gérants de société de capitaux redevables d'une dette professionnelle (RSI, URSSAF...) en leur nom propre.
- Le traitement des dettes professionnelles en général.

Principales difficultés rencontrées au regard de la situation des personnes surendettées

- Courriers non réclamés,
- La production de mandats de vente,
- Mise en place des mesures (accompagnement social et budgétaire).

Principales difficultés rencontrées auprès des créanciers ou avec d'autres acteurs de la procédure

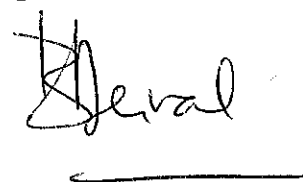
- Contestations et recours très réguliers d'un bailleur social.

Vannes le 14 février 2018,

Le président de la Commission
Raymond Le Deun



Le secrétaire de la Commission
Brigitte Derval



ANNEXE N°1 DU RAPPORT D'ACTIVITE
DONNEES D'ACTIVITE 2017³

	Année 2017	Année 2016	Variation 2017 / 2016 (en %)
Dossiers déposés (en nombre)	1 841	1 885	-2,3%
• dont dossiers déposés avec bien immobilier (résidence principale)	232	266	-12,8%
• dont proportion de redépôts	46,0%	47,5%	-1,5 pt
• dont proportion de redépôts suite à une suspension d'exigibilité	11,2%	8,4%	2,8 pts
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nb)	1 725	1 817	-5,1%
Dossiers recevables (y compris dossiers jugés recevables)	1 632	1 707	-4,4%
• dont dossiers recevables avec bien immobilier (résidence principale)	214	231	-7,4%
• dont proportion de dossiers recevables avec une capacité de remboursement négative	51,5%	52,3%	-0,8 pt
Dossiers irrecevables (A)	118	152	-22,4%
Décisions d'orientation des Commissions (en nb)	1 651	1 749	-5,6%
• vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire	702	725	-3,2%
• vers une procédure de réaménagement de dettes	949	1 024	-7,3%
Mesures de rétablissement personnel (en nb) (B)	644	730	-11,8%
• Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	625	725	-13,8%
• Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	19	5	280,0%
Mesures de réaménagement des dettes (en nb) (C)	845	1 197	-29,4%
Plans conventionnels conclus	234	295	-20,7%
• dont plans conventionnels conclus réglant l'intégralité de l'endettement	148	175	-15,4%
• dont plans conventionnels conclus comportant des mesures de report (consistant en un moratoire)	36	39	-7,7%
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	137	154	-11,0%
• dont plans conventionnels conclus présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement	56	49	14,3%

³ France métropole et hors métropole

Mesures imposées ou recommandées (avec MIRI)	611	902	-32,3%
• dont recommandations hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	13	13	-
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un prêt immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier	15	19	-21,1%
• dont mesures imposées élaborées hors MIRI présentant un bien immobilier ou avec la présence d'un bien immobilier réglant l'intégralité de l'endettement	15	15	-
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates élaborées	427	637	-33,0%
• dont mesures imposées ou recommandées immédiates consistant en une suspension d'exigibilité	182	294	-38,1%
Dossiers clôturés toutes phases (en nb) (D)	185	220	-15,9%
Autres sorties (E)	27	23	17,4%
Dossiers traités par les Commissions (en nb) (A+B+C+D+E)	1 819	2 322	-21,7%
Renvoi des dossiers par les juges aux commissions (en nb)	2	0	-
Recommandations homologuées par les juges (en nb)	934	1 085	-13,9%

STRUCTURE DE DECISIONS DE LA COMMISSION

	Données Morbihan	Données Bretagne	Données France
Part des dossiers clôturés avant orientation ou déclarés irrecevables (en % des dossiers traités)	10,9%	10,3%	11,1%
Part des dossiers orientés en PRP avec liquidation judiciaire ou ayant fait l'objet d'une recommandation de RP sans liquidation judiciaire (en % des dossiers traités)	35,3%	36,0%	36,9%
Part des plans conventionnels (en % des dossiers traités)	12,9%	15,8%	11,2%
Part des mesures imposées ou recommandées (hors MIRI) (en % des dossiers traités)	10,1%	10,0%	12,2%
Part des mesures imposées ou recommandées immédiates (MIRI) (en % des dossiers traités)	23,5%	22,4%	23,4%
Part des sorties diverses (en % des dossiers traités)	7,3%	5,5%	5,2%
Taux de solutions pérennes	82,0%	83,7%	85,8%

Annexe 2 du rapport d'activité Typologie de l'endettement

Données de la Commission :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	51 767,86 €	1 473	6 418	75,4%	35 144,50 €	90,6%	4,36
Dont Autres dettes financières	1 356,47 €	915	1 152	2,0%	1 482,48 €	56,3%	1,26
Dont Dettes financières consommation	24 021,02 €	1 295	4 677	35,0%	18 549,05 €	79,6%	3,61
Dont Dettes financières immobilières	26 390,37 €	265	589	38,4%	99 586,29 €	16,3%	2,22
Dettes de charges courantes	6 543,86 €	1 329	5 931	9,5%	4 923,90 €	81,7%	4,46
Autres dettes	10 384,96 €	986	2 353	15,1%	10 532,41 €	60,6%	2,39
Endettement global	68 696,67 €	1 626	14 702	100,00%	42 248,88 €	100,00%	9,04

Données de la région :

Type de dettes	Encours des dettes en milliers €	Nombre total de dossiers	Nombre de dettes	Part dans l'endettement global	Endettement moyen en €	Dossiers concernés	Nombre moyens de dettes en unité
Dettes financières	257 117,19 €	6 916	30 268	76,5%	37 177,15 €	88,1%	4,38
Dont Autres dettes financières	6 256,39 €	4 287	5 451	1,9%	1 459,39 €	54,6%	1,27
Dont Dettes financières consommation	110 379,71 €	6 045	21 754	32,9%	18 259,67 €	77,0%	3,60
Dont Dettes financières immobilières	140 481,09 €	1 450	3 063	41,8%	96 883,51 €	18,5%	2,11
Dettes de charges courantes	33 470,67 €	6 416	28 538	10,0%	5 216,75 €	81,8%	4,45
Autres dettes	45 463,92 €	4 810	11 355	13,5%	9 451,96 €	61,3%	2,36
Endettement global	336 051,77 €	7 848	70 161	100,00%	42 820,05 €	100,00%	8,94

